

Juge unique

Rôle de la séance publique du 07/01/2026 à 14h00

Président : Monsieur LAINÉ

Greffier : Monsieur MAGEAU

01) N° 2503046

RAPPORTEUR : M. LAINÉ

Demandeur PREFECTURE D'ILLE-ET- VILAINE

Défendeur M. D Waël

Le préfet d'Ille-et-Vilaine demande à la cour de sursoir à l'exécution du jugement n° 2506200 du 3 décembre 2025 par lequel le tribunal administratif de Rennes a annulé son arrêté du 7 septembre 2025 portant obligation de quitter le territoire français sans délai à l'encontre de M. Waël D , fixation du pays de destination et interdiction de retour sur le territoire français pour une durée d'un an et lui a enjoint de procéder au réexamen de sa situation dans un délai d'un mois et de lui délivrer dans l'attente une autorisation provisoire de séjour.